

Appartement à Erpeldange-sur-Sûre **677 255 €**

Erpeldange-sur-Sûre - 133 m²



Aperçu

- PAP **In der mittelsten Gewinn**
- Année de construction **2026**
- Classe énergétique **BB**
- Balcon
- Cave
- Parking intérieur
- Salle de bains
- Salle de douche
- Séjour / Salle à manger
- WC séparé

Description

Logement abordable ou à coût modéré, construit en 2026, situé au 2^{ème} étage et d'une surface cadastrale de 133,91 m².

Cet appartement se compose d'un hall d'entrée, d'un espace séjour/cuisine, de quatre chambres à coucher, d'une salle de douche, d'une salle de bains, d'une buanderie, d'un débarras, d'un WC séparé, ainsi que d'un grand balcon d'une surface de 33 m². Il bénéficie également d'une cave privative au sous-sol de la résidence.

Entièrement neuf, cet appartement est proposé sans cuisine équipée ni peinture, permettant au premier acquéreur de l'aménager entièrement à son goût.

Un emplacement de parking dans le garage souterrain de la résidence est inclus dans le prix de vente.

Les charges s'élèvent à environ 380 € par mois.

Cette résidence ne dispose pas d'ascenseur.

Le logement se situe dans une cité en plein développement à Erpeldange-sur-Sûre.

Conditions de vente

Ce logement peut être vendu à toute personne répondant à la condition d'éligibilité pour l'acquisition d'un logement abordable et/ou à coût modéré étali par le *Guichet unique des Aides au Logement*.

Le dossier de candidature, accompagné de tous les documents demandés, doit être envoyé par e-mail à vente@snhbm.lu dans les meilleurs délais. Les dossiers sont analysés une fois par mois.

Clôture des candidatures : dimanche, 31 mai 2026.

Liste des prix

Référence	Résidence	Étage	Surface utile d'habitation	Nombre de chambres	Prix de vente	Prix de vente sans participation financière *	Participation financière **	Prix de vente avec participation financière ***	Date d'achèvement
081	EPILLET	2	133,91 m²	4	781 575 €	731 575 €	54 320 €	677 255 €	2026

* Si vous êtes éligible pour l'acquisition d'un logement à coût modéré

Prix de vente sans participation financière : Prix à payer par l'acquéreur sous condition de respecter les critères d'éligibilité pour acquérir un logement à coût modéré. Un certificat d'éligibilité à la vente à coût modéré émis par le service des *Aides au Logement* fera foi dans le dossier de candidature. Remboursement TVA 50.000 € déduit.

** Participation financière

Montant correspondant à l'aide étatique pour la vente abordable ; la participation financière n'est déduite que pour les candidats-acquéreurs éligibles à un logement abordable.

*** Si vous êtes éligible pour l'acquisition d'un logement abordable

Prix de vente avec participation financière : prix à payer par l'acquéreur sous condition de respecter les critères d'éligibilité pour acquérir un logement abordable. Un certificat d'éligibilité à la vente abordable émis par le service des *Aides au Logement* fera foi dans le dossier de candidature. Remboursement TVA 50.000 € déduit.

Autres photos





